

besoin de cours...

Par **deydey**, le **31/03/2006** à **18:35**

et bien voilà

en vue de la situation et du retard généré par des blocages à répétition, j'ai beaucoup de retard en cours et en td de droit constitutionnel,

je compte m'appuyer sur des livres pour combler ces lacunes mais je voulais savoir si certains parmi vous accepteraient de me faire parvenir leurs cours de droit constitutionnel, de la manière que vous souhaitez...!

je vous donne mon programme dès que je serais sur un point qui me paraît assez bizarre!

je vous remercie par avance,
bonne journée!

Par **sabine**, le **31/03/2006** à **20:41**

Je l'aurais fait avec plaisir sauf que sur la Vème république je n'ai que la 1ère leçon sur l'histoire!! Alors pour ce qui est du retard c'est pire que vous! Image not found or type unknown

Par **Adèle**, le **01/04/2006** à **10:46**

salut,

moi aussi j'ai des problèmes par rapport au blocage (ca fait plus de 3 semaines....) cependant mon prof de droit constit met tous ses cours sur internet (intégralement) mais tout de même payant... je peux te donner l'adresse si tu veux

et j'ai déjà été chercher certains de ses cours donc je peux te les envoyer (si tu me donne une adresse) gratuitement! lol

bonne journée tiens moi au courant....

Par **jeeecy**, le **01/04/2006** à **11:53**

[quote="Adèle":3fcr6z6q]cependant mon prof de droit constit met tous ses cours sur internet (intégralement) mais tout de même payant... [/quote:3fcr6z6q]

c'est une honte!!!!!!!!!!!!!!

tu peux mettre un lien s'il te plait

sinon pour les cours de droit constit si vous allez dans la rubrique liens du site il y a 2-3 sites qui devraient vous dépanner

Par **Adèle**, le **01/04/2006** à **12:12**

[url:36kseapr]http://raymond.ferretti.free.fr/[url:36kseapr]

Par **jeeecy**, le **01/04/2006** à **12:14**

[quote="Adèle":1uhkmzg3][url:1uhkmzg3]http://raymond.ferretti.free.fr/[url:1uhkmzg3][/quote:1uhkmzg3]
il a modifié récemment son site car avant il était gratuit si mes souvenirs sont bons...

mais je trouve que ce n'est pas normal pour un prof de faire payer ses cours sur internet, c'est comme si il faisait payer les photocopies qu'il communique à ses étudiants en cours, comme son plan de cours

Par **jeeecy**, le **01/04/2006** à **12:15**

je te conseille le cours d'un autre prof de droit constit, super sympa en plus au vu des contacts lors du référencement de nos sites respectifs

<http://www.droitconstitutionnel.net/>

Par **Adèle**, le **01/04/2006** à **12:16**

oui je suis d'accord avec toi surtout quand il fait payer chaque section de chaque chapitre!! la facture augmente vite!!

Par **jeeecy**, le **01/04/2006** à **12:17**

ce n'est même pas une fois pour tout son cours

c'est nul comme comportement ça

Par **deydey**, le **01/04/2006** à **18:19**

je vous remercie! c'est très aimable à vous tous...! j'avoue que c'est inadmissible de faire payer ses cours parties par parties...!

je vais déjà me débrouiller avec les liens que vous me donner...

Par **Stigma**, le **02/04/2006** à **03:43**

En ce qui concerne les bouquins de révision de constit, je te conseille l' "Objectif Droit" de Debbasch, chez Litec, j'ai eu ma première année uniquement en apprenant dedans, quasi sans aller en cours.

Par **candix**, le **02/04/2006** à **23:30**

[quote="jeeecy":33fai7va]je te conseille le cours d'un autre prof de droit constit, super sympa en plus au vu des contacts lors du référencement de nos sites respectifs

<http://www.droitconstitutionnel.net/>[/quote:33fai7va]

:))

je connais ce site et je le trouve super bien fait et complet 